

DIAGNOSTIC DES PATRIMOINES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS GENTIANE

RAPPORT DE SYNTHESE

INTRODUCTION

La communauté de communes du Pays Gentiane révèle un patrimoine culturel et naturel riche et diversifié dont la connaissance est peu connue. Dans le cadre d'une volonté de développement et de valorisation du territoire, la réalisation d'un état des lieux de la connaissance du patrimoine et des propositions d'actions culturelles et touristiques ont été une volonté de la communauté de communes à laquelle cette étude tente de répondre.

La présentation du travail effectué se présente en trois parties : Une introduction à l'étude présentant le contexte et les méthodes de travail, le travail de recensement des connaissances et une dernière partie présentant des pistes de réflexions dans laquelle sont proposées des « fiches actions » pour la valorisation des patrimoines.

A PRESENTATION DU CONTEXTE ET DE LA METHODOLOGIE

1. LE CONTEXTE

1.1. Le contexte géographique, social, culturel et touristique

La communauté de communes du Pays Gentiane est un territoire rural du département du Cantal qui est relativement isolé. Cet espace correspond à un ensemble de douze communes : Apchon, Cheylade, Collandres, Le Claux, Marchastel, Menet, Saint-Amandin, Saint-Etienne-de-Chomeil, Saint-Hippoyte, Riom-es-Montagnes, Trizac et Valette.

Le département du cantal a réalisé un schéma départemental de développement culturel qui expose un axe « Patrimoine en chantier » dans le quel s'intègre cette étude.

La culture, pôle essentiel à la vie de toute collectivité, est un domaine qui se développe très activement au sein de la communauté de communes du Pays Gentiane.

Le tourisme joue un rôle très important et nécessaire sur le territoire. La collectivité développe des actions valorisantes pour le patrimoine dont la mise en place du projet du Scénoparc en 2006 qui montre combien la communauté de communes s'engage dans une volonté de lier patrimoine-agriculture-culture et ainsi préserver une forte identité patrimoniale.

Un office de tourisme intercommunal permet le développement touristique et l'accueil des publics.

L'office culturel, structure associative du Pays Gentiane et constituée de plusieurs commissions (art plastique, nature et environnement), permet depuis 1990 un développement culturel très important avec une équipe bénévole active, très motivée et pleine d'initiatives.

Ce potentiel humain et technique est important à noter car il permet d'introduire le patrimoine dans un contexte décisionnel culturel et touristique volontaire.

Le patrimoine, la culture et le tourisme sont trois éléments à part. Certes, ils sont souvent indissociables dans un milieu rural comme celui-ci, dont la survie économique et social passe par le tourisme et dont le patrimoine est un fort potentiel d'exploitation.

Néanmoins, tout projet nécessite des bases solides pour être viable et il est incontournable de penser au long terme :

➔ Une valorisation du patrimoine passe d'abord par l'acquisition de sa pleine connaissance pour pouvoir livrer des outils de développement culturel et touristique.

1.2. La mission

L'état des lieux de la connaissance du patrimoine et des pistes de réflexion sur les actions à mener à partir de ce diagnostic sont les objectifs de la mission.

Il ne s'agit pas d'un inventaire du patrimoine, mais bien de celui de *sa connaissance*. C'est un travail de repérage qui a été effectué et la vérification de l'existant sur le terrain et des données n'ont pas été traitées ici. Des pistes d'actions à mener ont ensuite été l'objet de réflexion et sont proposées en fin d'étude.

D'une durée de trois mois et demi, cette mission s'est écoulée entre octobre 2006 et février 2007.

Un comité de pilotage s'est réuni trois fois durant l'étude afin de faire le point ensemble sur l'évolution du travail.

Il était constitué de :

- Charles Rodde, Président de la communauté de communes du Pays Gentiane
- Véronique Breuil, chargée de mission Patrimoine, Conseil Général
- Baptiste Emorine, élu et délégué culture, communauté de communes Pays Gentiane
- Dominique Malthieu, représentant l'office culturel et en tant que bibliothécaire
- Anne-Sophie Ricou, chargée de mission culture, communauté de communes Pays Gentiane
- Alexandre Duboc, chargé de mission tourisme-patrimoine, communauté de communes Pays Gentiane
- Magali Gondal, chargée de mission Patrimoine, communauté de communes Pays Gentiane

1.3. Le patrimoine en question

Qu'entend-on par « patrimoine » ? Le patrimoine revêt de multiples formes et est identitaire et unique pour chaque territoire. Nous sommes ici face à un patrimoine dit « rural » :

➤ Qu'est ce que le patrimoine rural ?

« Les paysages façonnés au cours des âges par les gens vivant de la terre et, plus généralement, de l'exploitation des ressources de la nature.

Les immeubles, formant ce que l'on nomme l'architecture rurale, agrégée ou non (villages, hameaux, habitat et édifices dispersés).

Les produits du terroir adaptés aux conditions locales et aux besoins des hommes qui les ont élaborés.

Les techniques, outils et savoir-faire qui en ont permis la création et qui demeurent indispensables pour en rendre possible l'entretien, la restauration, la modification et la modernisation dans le respect de la logique constructive et de l'esthétique de l'ensemble immeubles/habitat/paysage. Ces techniques s'étendent à des symbolisations et à des significations culturelles au sens plein du terme.

Toutefois, on ne saurait parler de patrimoine culturel rural sans se référer à une double évidence. Les hommes qui s'en servent, qui en vivent et qui ont souvent pris une part décisive à la survie de ces biens ont la conscience de plus en plus claire et affirmée que cet ensemble leur appartient. Mais en même temps, l'espace rural, avec le patrimoine qu'il représente et contient, est désormais considéré, à part égale, comme le bien et le lieu de tous les hommes, ceux des villes comme ceux des campagnes. »

(Extrait du rapport au Ministère de la Culture de la France, Isaac Chiva, 1994)

Tout élément identitaire d'un territoire est donc patrimoine.

Le patrimoine culturel et naturel est compris dans la réflexion de ce travail mais faute de temps, et par nécessité de choix, le patrimoine « naturel » ne sera pas abordé dans ce rapport. En effet, davantage d'études et de connaissances portent sur ce patrimoine.

D'autre part, le patrimoine « archéologique » ne fait pas partie de l'étude car il fera l'objet d'une étude indépendante.

Les patrimoines retenus ici sont : le patrimoine bâti, le patrimoine mobilier, le patrimoine paysager, le patrimoine immatériel ou oral qui regroupe la mémoire, les contes et légendes.

2. LA METHODOLOGIE

2.1. Recensement des inventaires

Chaque maire, ou représentant, a été rencontré après avoir été informé par une lettre accompagnée d'un questionnaire sur le patrimoine de sa commune. Ces rencontres ont permis de faire un premier état des lieux du patrimoine connu et des projets culturels de chacun.

Les structures administratives et acteurs du secteur patrimonial susceptibles de disposer d'informations sur le patrimoine du territoire étudié ont été rencontrés ou contactés :

- Archives départementales : M. Bouyé, Directeur et M Bianchi, Service audiovisuel
- Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement : Recherche des informations disponibles portant sur le patrimoine architectural des communes.
- DRAC : Recherche au Service de documentation ; Recensement des bases Mérimée et Palissy pour les éléments architecturaux et mobiliers inscrits ou classés.
- Musée d'archéologie d'Aurillac : M. Vigne pour le fond Albert Monnier
- Musée de la Haute-Auvergne, Saint-Flour : M. Papoulaud, conservateur
- Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne : Service de l'architecture, Madame Martin, architecte : Recensement des fiches de l'inventaire réalisé sur le petit patrimoine non protégé
- Pays du Haut Cantal : Association Gentiane
- Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine : Recherche des informations disponibles portant sur le patrimoine architectural des communes.
- Syndicat mixte du Puy Mary : Bertrand Gauvrit

La recherche bibliographique a été réalisée à partir des bases documentaires mises en ligne sur les sites des bibliothèques universitaires en sciences humaines :

- Site de la BCIU : Clermont-Ferrand
- Lyon
- Toulouse

Le travail de recherche s'est ensuite effectué à travers une recherche dans les différents lieux ou sites Internet susceptibles de contenir des informations :

- Ressources en ligne : CRDP, Musée des arts et tradition populaires etc.

Les associations de valorisation du patrimoine et les personnes ressources ont été rencontrées dont :

- Association de sauvegarde du petit patrimoine de Saint-Amandin
- Association Pierre de Menet , Menet
- Association Val'rhue, Cheylade
- Commission patrimoine de Trizac
- Office culturel du Pays Gentiane

Enfin, la prise de connaissances de ces différentes structures, de leurs actions et objectifs, de leurs collaborations, la compréhension de l'organisation des actions patrimoniales sur le Cantal et son application sur le territoire furent aussi l'objet de réflexions.

Cette première phase de travail a permis de saisir quels sont les éléments identitaires du Pays Gentiane, quels types de patrimoine prédominent, quels manques (de connaissance, de valorisation etc.) peuvent être relevés, quels publics existent sur le territoire, quelles structures existent, peuvent agir et collaborer sur ces questions.

En s'appuyant sur ce qui est réalisé dans des territoires similaires et à partir de dispositifs existants (départementaux, régionaux), différentes actions sont proposées à différentes échelles :

2.2. Les propositions d'actions

Les « fiches actions » ont donc été réalisées à partir du rapide diagnostic des éléments recensés exposés plus haut.

Elles proposent des pistes à mener dans deux cadres différents :

- Ce qui peut être réalisé dans le cadre d'une politique patrimoniale pour un but de développement des communes
- Ce qui peut être réalisé dans un but de développement des communes à travers la sensibilisation, la connaissance, la responsabilité par des activités culturelles destinées aux différents publics, habitants le territoire ou non, jeunes, dans le cadre scolaire ou non.

Ces fiches sont présentées dans la dernière partie de ce document.

2.3. Les limites de l'enquête

Les limites de l'étude sont liées essentiellement au temps imparti de trois mois et demi qui a été attribué.

Le travail de terrain a donc tout de suite été écarté et implique donc que la vérification de l'état sanitaire du patrimoine et des connaissances référencées n'a pas pu être traitée dans cette étude et mériterait un travail plus approfondi pour une bonne connaissance du patrimoine.

Il est important de préciser que les différentes structures institutionnelles ou non peuvent disposer d'études, d'inventaires sans même parfois en avoir connaissance (études anciennes oubliées) ou initier des projets sans forcément en faire part entre elles. Ce manque de concertation fut un premier constat qui, dans le cadre de ce travail, a compliqué et retardé le recueil des informations.

Le travail de dépouillement n'est pas exhaustif et égal selon les lieux de recherche car dépendant des connaissances des fonds de la personne m'accueillant.

L'inventaire du patrimoine mené par le PNRVA a fait l'objet de dépouillement et de vérification avec les maires, élus ou secrétaires de mairie. Sans vérification effective sur le terrain les résultats obtenus peuvent être inégaux.

Une enquête non exhaustive et embrassant la large palette du patrimoine a donc été menée dans chaque commune. Cependant, ce travail reste inégal et demanderait d'être approfondi car les réponses que j'ai pu collecter sont très dépendantes des aspirations, des connaissances et du temps disponible de mes interlocuteurs : maires, secrétaires de mairie, associations, que je remercie pour leur disponibilité et leur accueil, toujours très aimable.

B ETUDE et DIAGNOSTIC DE LA CONNAISSANCE DU PATRIMOINE EN PAYS GENTIANE (état des lieux)

1. RECENSEMENT DES INVENTAIRES

1.1. Le patrimoine bâti

1.1.1. Le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne : L'inventaire du « petit patrimoine bâti non protégé »

Ce travail a été mené entre les années 1990 et 1995 sur chaque commune du territoire étudié. Il se présente sous forme de fiches (voir exemple en annexe) par élément recensé avec une photographie, la localisation, une description rapide, des préconisations en matière d'entretien, de restauration à moyen, long ou court terme.

▪ Contenu :

Sont mentionnés des édifices de la vie collective (fours, lavoirs, fontaines, moulins etc.), de la vie religieuse (croix), des édifices divers (grottes, roches remarquables) et quelques éléments du patrimoine domestique privé remarquables (linteaux de porte, maisons, chapelles).

Ce travail de terrain est un document fort important puisqu'il n'existe aucun travail similaire sur le territoire.

Cependant, à partir d'un premier état des lieux effectué avec les personnes ressources de chaque commune (maires, secrétaires de mairie, associations investies dans le domaine du patrimoine culturel) il apparaît que les éléments ne sont pas recensés en totalité et de manière *éclatée*. (Des linteaux de porte recensés à Riom-ès-Montagnes et non sur la commune de Menet, à Aliès par exemple où certains sont remarquables.)

D'autre part, aucun suivi n'a été réalisé depuis et les préconisations proposées en matière d'entretien ou de remise en état ne sont pas forcément réalisées. L'état sanitaire du patrimoine en 2007 n'est plus le même que celui de 1990 et il semble nécessaire de recourir à un nouveau travail de terrain afin de le connaître et de compléter l'inventaire pour disposer de fiches techniques à jour.

1.1.2. Archives Départementales : pré inventaire réalisé sous l'égide du ministère de la culture et de la communication, Service de l'Inventaire

La photothèque du département des Archives Départementales dispose d'un pré inventaire datant de 1979 qui ne concerne que les communes de Cheylade et du Claux. Ce travail se présente sous forme de fiches avec photographie des éléments enregistrés non exhaustifs. Il s'agit surtout du patrimoine domestique privé et n'a pas été suivi d'un recensement complet.

Ce travail est consultable aux Archives Départementales du Cantal et présente plutôt un intérêt historique et patrimonial car il comporte des photographies datant de 1979.

1.1.3. Le ministère de la culture et de la communication, Service des Monuments Historiques

A partir de la base Mérimée, (la base Mérimée recense le patrimoine monumental français dans toute sa diversité : architecture religieuse, domestique, agricole, scolaire, militaire et industrielle. Elle est mise à jour périodiquement et disponible en ligne sur Internet : (<http://www.culture.gouv.fr/documentation/merimee/accueil.htm>), chaque élément inscrit ou classés au titre des monuments historiques a été relevé.

Le tableau ci-dessous reprend ce recensement.

COMMUNE	EDIFICE	EPOQUE	PROTECTION	
Cheylade	Eglise Saint-Léger	12e siècle ; 15e siècle ; 16e siècle	1963/02/11 : classé MH	
	Oratoire du Sartre	1ère moitié 18e siècle	1986/01/30 : inscrit MH	Privé
	Château d'Escorolles tour ; chemin de ronde	15e siècle ; 18e siècle	Totalité des façades et toitures du château (cad. ZV 62) : inscription par arrêté du 21 juin 1994	Privé
Le Claux	Eglise Sainte-Croix et Saint-Pierre	4e quart 12e siècle	1992/08/21 : inscrit MH Choeur roman (cad. AB 16) : inscription par arrêté du 21 août 1992	
Collandres	Eglise Saint-Martin	Moyen-Age ; 18e siècle	1984/12/28 : inscrit MH	
Menet	Eglise Saint-Pierre	12e siècle	1922/09/01 : classé MH	
Riom-es-montagnes	Eglise Saint-Georges	11e siècle ; 12e siècle ; 13e siècle ; 16e siècle	1924/02/26 : classé MH	
	Habitations préhistoriques de Châteauneuf	Préhistoire ; Néolithique moyen ; Protohistoire	1924/09/12 : classé MH	
Riom-ès-Montagnes/ Saint-Amandin	Viaduc de Barajols	1er quart 20e siècle	1984/12/28 : inscrit MH	propriété d'un établissement public
Saint-Amandin	Eglise Saint-Etienne	4e quart 12e siècle ; 15e siècle	Porche et calvaire (cad. AB 105) : inscription par arrêté du 16 septembre 1949 ; Choeur (abside et absidiole sud) (cad. AB 105) : inscription par arrêté du 18 septembre 1969	
<u>Saint-Etienne-de-Chomeil</u>	Eglise Saint-Etienne	11e siècle ; 15e siècle ; 16e siècle	1993/10/28 : inscrit MH	
	parc du château		Cote boîte Environnement : 038D ; dossier de jardin repéré.	Privé
Saint-Hippolyte	Eglise Saint-	1er quart 11e	1934/03/16 :	

	Hippolyte	siècle ; 4e quart 15e siècle	inscrit MH	
Trizac	Cases de Cotteuges		1924/09/12 classé MH	:
	Eglise Saint- Beauzire	11e siècle ; 12e siècle ; 13e siècle ; 14e siècle	1969/04/03 classé MH	:

1.1.4. Le cas du Patrimoine Rural Non Protégé

L'inventaire du patrimoine par le Parc Naturel régional des Volcans d'Auvergne, un mémoire d'étude de Nicolas CANAL¹ sur le petit patrimoine du Claux dont un recensement à été réalisé à partir de personnes ressources habitants la commune, les informations fournies par les personnes rencontrées (maires, secrétaires de mairie, associations etc.) ainsi que quelques éléments récoltés sur le terrain ont permis d'établir les tableaux ci-contre par élément du patrimoine :

- Fours
- Moulins
- Fontaines
- Sources
- Burons
- Eglises
- Autres

Cet « exercice » permet simplement de jeter un regard sur le patrimoine existant et dresse une liste de ce qui est connu aujourd'hui à travers les sources disponibles. Il ne s'agit pas en aucun cas d'un inventaire proprement dit (travail de terrain non réalisé) mais permet ainsi de voir que le patrimoine non protégé est important sur le territoire et qu'il est nécessaire de mener un travail de fond.

¹ Nicolas CANAL, *Le petit patrimoine du Claux au fil du temps*, Mémoire de BTS A option « Service en Espace rural » - session 2004-2006, Legta Henri Queuille, Neuvic d'Ussel

1.1.4.1. Tableaux du patrimoine non protégé

COMMUNE	EDIFICE	ETAT / PROJET	SOURCE
	FOURS		
Apchon	La Vidal	Restauré / en fonctionnement	
Cheylade	Escourolles		
	Le Triou		
	Chavanon (5)		
Collandres	Puyvendrier		
	Flageol (privé)	Non entretenus A vérifier	M. Rodde
	Ambesse (privé)	A vérifier	M. Rodde
	La Ribeyre (privé)	A vérifier	M. Rodde
Le Claux	Chamalières (2)		
	La gardoune	Communal	M. Chauvet
	La Maurinie	Communal, restauré	
	Le Giraldes (2)		
	Four troglodyte / Lapeyre		
	Le Serger		
	Au Fraisse : (5) Chez Couture Chez la tailleuse Chez Catarinou Chez Bas cha lère Chez le Bricou		Mémoire de N.CANAL/ <i>Le petit patrimoine du Claux au fil du temps</i>
Le Claux	La Chaumette : (3) Chez Martial Chez Cadet Chez Perille		Idem
	Lajarrige : Chez Belou A la ferme		Idem
	Codebesson	ruines	Idem
	Fontouneyre	Restauré en habitation	Idem
Le Claux	Le Martinet		Idem
	La Couelle		Idem
	La Padelle		Idem
Marchastel	La Garde		
	Bagilet		
	Soubreveze	restauré	
Menet	Broc		PNRVA
	Cheyrié		PNRVA
	Roudalhac		PNRVA
	La Fage		PNRVA
	Le Liocamp (2)		PNRVA

	Creyssac		M.Festas
Riom Montagnes	Journiac		PNRVA
	Chabrouillou		
	La Cayre		
	La Rodde		
	Rignac		
	Le Bredou		
	Le Verdier		
Saint-Amandin	Bagil		Association de sauvegarde du petit patrimoine
	Chapsal		<i>Idem</i>
	Chapsal petit		Idem
	Jointy		Idem
	Laquairie		Idem + PNRVA
	Montagnac		Idem
Saint Etienne de Chomeil	Chavaillac		PNRVA
	Ridoux		
	Clavières		
	Cachebeurre		
	Albagnac (2)		
	Voussaire		
	La laubie		
	Romeix		
Saint-Hippolyte	Rastoul		PNRVA
	La Chasteau		
	La Bastide (privé)		M. Gémarin
	Selins (privé)		M. Gémarin
Trizac	Cheyrousse		Mairie de Trizac
	Leybros		
	Lacoste (privé)		
	Laveissière		
	Chamblat		
	Le Fayet (privé)		
	Vrauzans		
	Lieuchy		
	Les Bessonies		
	Chauvel		
	Saignemonteil		
Valette	Peyre-Grosse	Restauré / pas en état de fonctionnement (voûte restaurée en ciment)	
Valette	Le Feval (Privé)	correct	
	Roche Haut	correct	

COMMUNE	MOULINS	ETAT/PROJET	SOURCE
Le Claux	Moulin de Paillet / Morteyrol		Mémoire de N.CANAL/ <i>Le petit patrimoine du Claux au fil du temps</i>
	Moulin du Fraisse		Idem
	La Maurinie		
	Giraldes	Ne reste que le bief	
Marchastel	Rejateix		<i>Du grain au pain, Les amis de Léon Boyer, Marchastel</i>
	Soubreveze		Idem
	Moulin du Val		Idem
	Moulin de Marchastel		Idem
	De Bagilet		Idem
	De la Rodde		Idem
Menet	Panchouly		PNRVA
	La Clidelle		PNRVA
Saint-Amandin	Chapsal (privé)		Association de sauvegarde du petit patrimoine
	Vesol (privé)		Idem
Saint-Etienne de Chomeil	Vestiges d'un moulin à vinaigre à Bélier		M. Champreux (voir M. Benoît pour plus d'informations)
	Bief du moulin de Lescure		Idem
Saint-Hippolyte	Moulin de Léonard (privé)	Restauré	M. Gémarin
Trizac	Lacombe		Mairie
	La Ribeyre de Lieuchy		
	Les Bessonies		
	Lamargerie		
	Le Roc		
Valette	Moulin de Tronchous		PNRVA
	Moulin près du Pradal (privé)	Beau moulin en train de s'écrouler	M.Fouillade

COMMUNE	FONTAINE LAVOIR	ETAT/PROJET	SOURCE
Apchon	Fontaine place de l'église		Inv. PNRVA
	Lavoir abreuvoir	Projet de mise en	Inv. PNRVA

		valeur : suppression des WC à proximité	
Centre bourg Cheylade	Fontaine double		Inv. PNRVA
Le Claux	Abreuvoir en pierre / Le Giraldes		Inv. PNRVA
	Collandres		
	Lagarde		
Menet	Menet (gelys)		
	Roudalhac (source)		
	Abbaye de Broc		
	Le Cheyrié (source, abreuvoir, lavoir)		
	Fonatine place de l'église		
	D 205 (abreuvoir, lavoir)		
	La croix des chevaliers (abreuvoir, lavoir)		
Riom es Montagnes	Hôtel de ville Eglise Rue des 4 prés laurent		
	La Molier : source aménagée		PNRVA
Saint-Amandin	Fontaine sur la place		
	Bagil : Deux abreuvoirs sur le couderc et en bordure de route		Association de sauvegarde du petit patrimoine
	Lavoir	Hors d'usage	Idem
	Chassagny : Fontaine	Remise en valeur	Idem
	Chapsal : 3 abreuvoirs	2 remis en eau 3 ^{ème} : toiture en péril	Idem
	Bac sur le chemin de Rejouzy		Idem
	Jointy : Fontaine (foué), bac et abreuvoir	Remise en état	Idem
	Loucheyre ; bac	Bon état	Idem
	Laquairie : bac		Idem
	Montagnac : Bac et fontaine de la Jeanneton	Bon état, murets en pierre sèche	Idem
	Bac sur la place		Idem

	Foué et lavoir dans le bois en quittant le village	Remis à jour Source perdue	Idem
	Tège : Fontaine et bac		Idem
	Vesol : 2 bacs en enfilade et lavoir		Idem
Saint Etienne de Chomeil	Monts de belier : puits couverts et abreuvoir		PNRVA
	Le Perthus : source		
	Le bourg : Fontaine		
	Chavaillac : source aménagée		
Saint-Hippolyte	En direction d'Alberoches : abreuvoir		PNRVA
	Sortie de Cheylade : abreuvoir		M. Gémarin
Trizac	Fontaine en pierre de Volvic 6 lavoirs-abreuvoirs		Mairie
	Lavoirs-abreuvoirs : Leybros ; Lacoste ; Lachassagne ; Chamblat ; Le Fayet ; Lieuchy ; Vrauzans ; Ebeyrous		
Valette	Peyre Grosse		PNRVA
	Marcombes		
	Roche : source aménagée		
	Le bourg : puits couverts		

COMMUNE	CROIX	ETAT	SOURCE
Aphon	Ferrif		PNRVA
	Croix de bourg		PNRVA
	Esclarargues		PNRVA
	Croix de mission (D249)		PNRVA
Cheylade	Pont de la roche		PNRVA
	Croix de mission		PNRVA
	Curières		PNRVA
Le Claux	Croix de mission / parvis de l'église		PNRVA
	D 262 vers Fouilloux		PNRVA
	Croix de mission / Le Giraldes		PNRVA
	Croix de sommet / Col de Serre		PNRVA

	Fouroux		PNRVA
	Alberoches		PNRVA
	Croix du mouton		M. Rodde
Marchastel	Suc de Ste Anne Chez Dupy Marchastel Chez Rode La Bille		PNRVA
Menet	12 croix recensées		PNRVA
Riom es montagnes	11 croix recensées		PNRVA
Saint-Amandin	Croix de mission Entrée de l'église		PNRVA
	Bagil : Croix en fer forgé face au four		Association de sauvegarde du petit patrimoine de Saint-Amandin
			Idem et PNRVA
	Montagnat : Croix en fer au bord du chemin des écoliers		
	Suc de Vezol		
Saint Etienne de Chomeil	2 dans le bourg		PNRVA
	Le Perthus		
	Cachebeurre		
	Cheyrange		
	Mont de Belier		
Saint-Hippolyte	3 croix de chemin 1 place du bourg		PNRVA
	Rochemonteix : croix de cimetière croix		
	La Font sainte		
	Ribeyrolle		
	La font sainte : croix de sommet Croix de mission		
Valette	Tautal-Haut		
	Le Feval		
	2 à Marcombes		
	2 à Valette Croix de la Belle	Remise en valeur	

COMMUNE	PATRIMOINE DIVERS	ETAT/ PROJET	SOURCE
Apchon	Monument aux	Bon	PNRVA

	morts		
Collandres	Pigeonnier		PNRVA
	Vestiges du village d'Espinasse		PNRVA
	Pont de Lextrait		M.Rodde
Cheylade	Loge à cochon / Curières		PNRVA
Marchastel	Pièges à loup (2)		Mairie
	Pont de Lagriffoul		
	Pont de Massignargues		
	Pont de Rejeteix		
	Pont d'Auliac		
Le Claux	Pont sur la Rhue		PNRVA
	Latrines / Le Giraldes		PNRVA
	Loge à cochon		PNRVA
Riom Montagnes es	Dolmen de La Cousty	Composition originelle ?	PNRVA
	Chapelle de Chateauneuf		PNRVA
	Château de saint-angeau (privé)		
Saint-Etienne-de-Chomeil	Trappes à loup (2) forêt d'Algère et forêt de la Laubie Mont de belier : Pierre taillée (privé) Abri de berger Belier : clef de voûte (privé) Cachebeurre : portail de parcelle (privé)		M. Champreux PNRVA
Saint-Amandin	Gare	Projet de mise en valeur Vespasiennes intactes Disparition du réservoir d'eau sur le quai	Association de sauvegarde du petit patrimoine de Saint-Amandin
Saint-Hippolyte	Pont du moulin de Léonard		M.Gémarin
	Statue mariale		PNRVA
	Monument aux morts		PNRVA
	Oratoire de la Font Sainte		PNRVA
Trizac	Pont du Fayet		Mairie

	Le couvent	Bon état (label fondation du patrimoine)	
	Burons		
Valette	Pont du Pradal	restauré	PNRVA
	Pont de la Cliotte	consolidé	
	Chapelle de Roche	Utilisation culturelle occasionnellement. Tombe en désuétude	M. Fouillade
	Oratoire de Tautal Bas		PNRVA
	Linteaux de porte à Peyre Grosse et Roche Encadrement de porte à La Ribeyre		PNRVA
	Maison templière à Peyre Grosse		M. Fouillade

1.1.4.2. Le cas particulier des burons

Les burons n'apparaissent pas dans l'inventaire dressé par le PRNVA.

Le Syndicat mixte du Puy Mary a réalisé un recensement des burons dont le premier objectif était d'envisager des programmes de réhabilitation. Le comité de pilotage était constitué des services suivants : CAUE, SDAP, DDE, PNRVA, Conseil Général et l'Architecte des Bâtiments de France.

Une base de données avec les fiches d'inventaire, présentant photographies et état sanitaire des burons recensés est mise à disposition de chacun.

Pour le territoire de la communauté de communes du Pays Gentiane, ce sont les communes de Cheylade et du Claux qui y figurent.

Dans ce cadre, Le PNRVA peut mettre à disposition des communes qui souhaitent mettre en valeur un buron, les outils nécessaires (technique et humain) pour enregistrer ces édifices dans la base de donnée avec les mêmes critères.

Concernant le patrimoine agricole, il est important de noter aussi le travail en cours initié par le Pays du Haut Cantal et réalisé par le CAUE sur le recensement des granges dans un but d'aide à la réhabilitation :

« Identification et localisation des bâtiments agricoles anciens du pays du Haut Cantal-Dordogne ».

Ce recensement se réalise en fonction des réponses des communes, il ne s'agit donc pas d'un inventaire exhaustif. Cette première phase de travail présentera cependant des fiches détaillées concernant les bâtiments.

→ **Bilan**

Aux vues de ce recensement, il apparaît :

- Qu'aucun inventaire rigoureux n'a été réalisé sur le territoire.
- Que la connaissance historique et sanitaire actualisée du patrimoine bâti est faible
- Que le patrimoine non protégé et non considéré comme « petit patrimoine » : patrimoine domestique, privé, n'apparaît nulle part. Pourtant de nombreuses habitations présentent un patrimoine historique, artistique fortement identitaire et à valoriser (nombreux linteaux en pierre sculptées, appareillage remarquable etc.)
- Que seul un travail rigoureux sur les burons a été entrepris et que ce travail pourrait motiver une continuité dans l'inventaire des burons des autres communes.

Plusieurs éléments du patrimoine bâti ont fait l'objet de travaux de restauration, de valorisation : fours communaux, bac, lavoirs, croix etc. Ce sont les communes ou les associations de sauvegarde du patrimoine qui en sont à l'initiative.

Plusieurs communes ont commandé au CAUE des « Opération cœur de village ».

Ces démarches montrent qu'une sensibilité et une volonté de conserver le patrimoine sont présentes.

1.2. Le patrimoine mobilier

1.2.1. Le ministère de la culture et de la communication, Service des Monuments Historiques : le mobilier religieux

A partir de la base Palissy (La base Palissy recense le patrimoine mobilier français dans toute sa diversité : meubles et objets religieux, domestiques, scientifiques et industriels, elle est disponible en ligne sur Internet : <http://www.culture.gouv.fr/documentation/palissy/accueil.htm>) chaque élément inscrit ou classé au titre des monuments historiques a été relevé.

Les objets inscrits sur la liste supplémentaire des monuments historiques sont également indiqués dans le tableau ci dessous.

COMMUNE	Patrimoine mobilier	EPOQUE	Protection
Apchon	Autel Retable Groupe sculpté (2)	17e siècle	Classé PM15000054
	autel, retable, statue	17e siècle	Classé PM15000056
	autel, retable, statues (2), buste-reliquaire	17e siècle	PM15000055
	retable du maître-autel	1er quart 18e siècle	PM15000052
	sarcophages (2)	1er quart 11e siècle	PM15000051
	statue : Vierge à l'Enfant	15e siècle	PM15000053
Cheylade	bénitier	15e siècle	Classé PM15000161
	fonts baptismaux	15e siècle	PM15000162
	statue : Christ en croix	4e quart 14e siècle	PM15000159
	statue : saint Léger	15e siècle	PM15000160
	retable, tableau	17e siècle	PM15000607
Marchastel	retables (2), bas-reliefs (2)	1er quart 17e siècle	PM15000229
Menet	statue : Christ en croix	16e siècle	PM15000271
	Huile sur toile : « Le martyre de saint- sébastien »,	1675	ISMH 21/06/1995
	Huile sur toile et son cadre. : « La délivrance de saint Pierre »	fin XVIIème	ISMH 21/06/1995
Riom-ès- Montagnes	Huile sur toile : « L'assomption » d'après Murillo	, vers 1840	ISMH 20/12/1982
	Huile sur toile : « Déploration auprès du christ mort »	XVIIème.	ISMH 22/12/1997
	statue : Vierge à l'Enfant	4e quart 15e siècle	M15000334
Saint-Amandin	bénitier	12e siècle	PM15000340
	bénitier	15e siècle	PM15000742
	croix de procession	16e siècle	PM15000697
	Huile sur toile « Descente de croix », huile sur toile	fin XVIème	ISMH 09/05/1988

Saint-Hippolyte	cloches (2)	3e quart 17e siècle ; 4e quart 19e siècle	PM15000433
	garde-corps de tribune	4e quart 15e siècle	PM15000432
Trizac	statue : Vierge à l'Enfant	14e siècle	PM15000508
	retables (3)	1742	PM15000507
	verrière : Plis de vêtement	limite 15e siècle 16e siècle	PM15000517
	verrière : ange portant les instruments de la passion (un)	limite 15e siècle 16e siècle	PM15000512
	verrière : buste de saint aux mains jointes	limite 15e siècle 16e siècle	PM15000511
	verrière : deux bustes de saints en médaillon	limite 15e siècle 16e siècle	PM15000516
	verrière : lit (un)	limite 15e siècle 16e siècle	PM15000519
	verrière : personnage bénissant une femme (un)	limite 15e siècle 16e siècle	PM15000513
	verrière : personnage portant un ciboire (un)	limite 15e siècle 16e siècle	PM15000515
	verrière : scène de miracle	limite 15e siècle 16e siècle	PM15000514
	verrière : tête de Christ	limite 15e siècle 16e siècle	PM15000518
	verrière : éléments d'architecture (des)	limite 15e siècle 16e siècle	PM15000510
	bas-relief : annonce (l')	17e siècle	PM15000509
	Chapelle de la Chassagne : Cloche, bronze	1638	ISMH, 24/11/1976
	Chapelle de Lieuchy : Retable incluant l'autel, 5 statuettes, panneaux peints et toile centrale		ISMH, 23/11/1987

1.2.2. Autres objets mobiliers

Aucun inventaire des objets mobiliers publics n'existe.

La commune du Claux a effectué un recensement des anciens outils sur son territoire dans le cadre de la fête du terroir.

Le Musée de Haute Auvergne dispose d'une documentation sur les objets protégés et non protégés consultables sur demande. Un inventaire de ses collections va être réalisé, qui pourra être disponible d'ici deux ans.

→ *Bilan*

Aux vues de ce recensement, il apparaît :

- Que seul le mobilier religieux fait l'objet d'un recensement
- Que seul le mobilier religieux « protégé » est inventorié
- Qu'aucun inventaire des objets mobiliers publics (présents dans les mairies, écoles) ou privés (religieux ou non) non protégé existe

Un inventaire des objets mobiliers est un travail à mener.

1.3. Le patrimoine oral

1.3.1. Le Service audiovisuel des Archives Départementales

Un premier travail de recensement de la mémoire est entrepris en partenariat avec le service audiovisuel des archives départementales du Cantal sur une initiative de l'office culturel du Pays Gentiane.

Il s'agit d'enregistrements audio de divers témoignages tels que des récits de vie, de musiques, de chants et de contes.

Les communes suivantes ont fait l'objet de collectes de témoignages qui sont consultables aux Archives départementales :

Le Claux (2 témoignages), Le Claux, Cheylade, St Hippolyte (5 témoignages), Collandres (3 témoignages), Marchastel (1 témoignage), Menet (4 témoignages), Riom-es-montagnes (8 témoignages).

1.3.2. Les contes et légendes, un patrimoine ethnologique

Faute de temps, il ne m'a pas été possible de recueillir les contes et légendes traitant du territoire de la communauté de communes du Pays Gentiane. Cependant, des documents sont connus et disponibles grâce aux personnes ressources suivantes :

- Hubert Caume : nombreux documents audiovisuels (vidéos, photographies) sur les métiers d'autrefois, la vie rurale.
- Didier Huguet : recensement de contes

→ Bilan

- Il est nécessaire et urgent de continuer le travail entrepris par l'office culturel du Pays Gentiane et le service audiovisuel des archives départementales :

C'est un inventaire particulier qui s'appuie sur la connaissance des personnes qui détiennent une mémoire d'éléments passés et identitaires qu'il est très urgent d'enregistrer.

- Un travail de regroupement des contes et légendes est à réaliser. Des ressources sont disponibles.

1.4. Le patrimoine icopnographique

1.4.1. Musée des Arts et Traditions Populaires

Une base appelée « Base Carpo » qui recense une partie de la collection nationale de cartes postales du Musée national des arts et traditions populaires et couvre l'ensemble des thèmes concernant l'ethnographie de la France, est accessible en ligne sur Internet.

(<http://www.culture.gouv.fr/documentation/photos/pres.htm>)

Des documents concernant le territoire ont été trouvés et leurs références figurent dans le tableau ci-dessous.

1.4.2. Ministère de la culture, Base Mérimée

Des photographies des éléments protégés existent et sont consultables sur le même référencement des éléments architecturaux.

(<http://www.culture.gouv.fr/documentation/photos/pres.htm>)

1.4.3. Les archives de mairies

Les mairies disposent également de cartes postales ou photographies anciennes

Le tableau ci-dessous reprend les données recueillies

COMMUNE	EDIFICE	NATURE et DATE du document	REFERENCES
Apchon	Château	Photographie, 1942	(CRMH), APMH00125188
	Orgues basaltiques	Photographie, 1942	(CRMH), APMH00125187
	Eglise	Photographie, carte postale ancienne	Bibliothèque municipale et universitaire de Clermont Ferrand, centre de documentation DRAC
	Vue d'ensemble des ruines	Idem	Idem
	Vue d'Apchon Une place Eglise et place centrale	Dessins anciens	Bibliothèque Nationale, topographie de la France, Vol.15. Cantal (H114782 et H114780, H114781)
Cheylade	Eglise Saint- Léger Charpente lambrissée peinte	Photographie, 1968	(CRMH), MH00275049 MH00275048 APMH00275047
Cheylade	Détails du vantaill de la porte d'entrée	Photographie, 1967	(CRMH), APMH00274612 PA00093496 ; MDP86003431

Cheylade	Loquet de la porte sud	Photographie, 1942	(CRMH), APMH00125205
	« Départ pour la montagne » avec église, élevage des bovins, bénédiction du troupeau	Carte postale, 1903-1920	Base Carpo, 009347
Le Claux		Cartes postales anciennes diverses	Archives en mairie
Menet	Eglise paroissiale : Vue intérieure de la nef, vers le chœur Ensemble sud-Est Façade ouest	Photographie, 1919 (avant)	(CRMH), APMH00017839 APMH00017840 APMH00017841
	Statue : Christ en croix	Photographie, 1919 (avant)	(CRMH), APMH00018677
	« Paysans près de Menet » avec costume de la vieille, du couple, coiffe, chapeau, fichu, tablier	Carte postale, 1903-1920	Base Carpo : 009320
		Cartes postales anciennes diverses	Archives en mairie
Riom-ès-Montagnes	Eglise paroissiale : Ensemble est Vue intérieure du chœur, vers le nord-est	Photographie, 1919 (avant)	(CRMH), APMH00017842 APMH00017843
	« Transport du lait à la fromagerie » avec costume d'homme et de femme, charrette à deux roues, portage animal sur le dos, outillage d'élevage	Carte postale, 1903-1920	Base Carpo : 009404
Saint-Amandin	« Buron de Remberter » avec personnage, exploitation agricole, buron, montagne	Carte postale, 1903-1920	Base Carpo : 009268

		Cartes postales anciennes diverses	Archives de la mairie
Saint-Etienne-de-Chomeil	Eglise	Après 1950	Base Carpo : 009249
Saint-Hippolyte	29 cartes postales (Font-Sainte, fête des bergers, paysages)	Début du 20 ^{ème} siècle	Archives de la mairie
Trizac	Détail d'un vantail de la porte de la façade Vantaux de la porte de la façade	Photographie, 1942	(CRMH), APMH00125226 APMH00125225
	Costumes « Trizac, vieilles auvergnates »	Carte postale, 1903-1920	Base Carpo : 009329

1.5. Le patrimoine écrit

1.5.1. Les documents diffusés au public

Il existe une multitude de documents qui informent de la nature, de l'histoire d'un élément bâti, d'une église, d'une légende, d'une vallée etc. Ces documents se présentent souvent modestement sous forme de feuillets, de livrets. Ils sont l'œuvre de personnes bénévoles et passionnées de la richesse de leur territoire. Ces informations sont le fruit d'un travail de recherche mais exposent rarement les sources utilisées et à force de recueils d'informations elles mêmes issues d'autres informations, le résultat peut parfois manquer de crédibilité scientifique.

Il n'a pas été possible dans le cadre de cette mission d'inventorier ces nombreux documents et de procéder à une vérification.

L'utilisation de ce type de documents demande une validation scientifique dans un but de diffusion au public.

1.5.2. Les archives départementales

Elles disposent d'un patrimoine écrit qu'il serait intéressant de recenser pour le territoire de la communauté de communes.

1.5.3. La bibliothèque de Riom-ès-Montagnes

Elle dispose d'un intéressant fond sur le patrimoine local en libre accès (histoire, ethnologie) et des documents plus rares sont disponibles à la demande.

1.5.4. Sources diverses sur le patrimoine écrit

- Une association « Auvergne livres rares » est née à l'initiative de Riomois dont l'objectif est de rééditer des ouvrages traitant de faits historiques auvergnats et sur le secteur. La maison d'édition Créer se charge de cette mission.

- Une exposition de documents écrits anciens, appartenant à un habitant de la commune, a été réalisée au Claux. Ces documents ont été numérisés par les Archives Départementales.
- Les Archives Départementales ont également travaillé sur le fond notarial de la mairie de Riom-es-Montagnes, aujourd'hui déposé en mairie.
- La commune de Riom-ès-Montagnes a réalisé et diffusé des éditions spéciales à travers le « pays de Riom » concernant l'histoire de Riom-ès-Montagnes au 20^{ème} siècle. Dix éditions regroupent chacune dix ans d'histoire. Il s'agit d'une source d'informations et de témoignages sur l'histoire locale riomoise.

1.6. Les travaux de recherche

1.6.1. Les travaux universitaires

Les travaux universitaires traitant du patrimoine de la communauté de communes ont été recensés à partir des études référencées sur les sites des bibliothèques universitaires de Clermont-Ferrand, de Lyon, de Toulouse et de Montpellier.

Certains professeurs ont été contactés et ont transmis quelques références. Néanmoins, Il est très difficile de prendre connaissance de tous les travaux effectués si ils n'ont pas été informatisés.

La liste de ces études figure en annexe dans la bibliographie.

De la même manière, les ressources en ligne des différentes bibliothèques ont fait l'objet d'une recherche.

1.6.2. Les autres travaux de recherche

De nombreuses recherches font l'objet d'articles, d'ouvrages. La revue de la haute auvergne publie notamment de nombreux articles de qualité. Ces publications n'ont pas pu faire l'objet, dans le cadre de cet état des lieux, d'une lecture et d'un diagnostic scientifique.

➔ Bilan

- Très peu de travaux universitaires ont fait l'objet d'études sur le patrimoine qui nous intéressent ici, un important manque en terme de connaissances scientifiques sur le patrimoine culturel local est attesté.

- Des études à mener permettraient de disposer d'outils efficaces pour la validation et la valorisation des actions en faveur du patrimoine.

➔ Voir fiche action 1.3

1.7. Les sites ressources

Des « sites remarquables » existent sur le territoire, ce sont des lieux qui présentent un élément remarquable du patrimoine quel qu'il soit : bâti, paysager etc. et qui identifie alors le territoire par une richesse patrimoniale particulière. Trois sites « ressources » reconnus nécessitant une valorisation ont été retenus.

1.7.1. Site du sanctuaire Notre Dame de la Font-Sainte :

Ce projet est inscrit dans le Projet de Développement Territorial pour 2007

Le site de la Font-Sainte est dans un état sanitaire correct, l'esprit des lieux doit être conservé. En effet, son isolement, la spiritualité qui s'en dégage, le paysage qui l'entoure ne doivent pas être déstabilisés. Un aménagement matériel pourrait dénaturer le site.

La mise en valeur de ce site « ressource » peut être réalisée à travers une signalétique précisant davantage d'informations historiques ainsi qu'un circuit de découverte autour du site.

➔ Fiche action 2.2

1.7.2.Site des ruines du château d'Apchon

Le site des ruines du château et le dyke volcanique sont classés par la DIREN et une table d'orientation offre au regard les explications d'un beau panorama mais les ruines du château ne font pas l'objet de protection et l'accès n'est pas valorisé. Un panneau qui tombe en désuétude porte pourtant l'inscription « monument historique » et n'invite pas véritablement à l'ascension vers l'édifice.

Ce site est pourtant une des « vitrines » du patrimoine du territoire, en effet, sa représentation apparaît sur toutes les brochures touristiques, sur le site Internet de la communauté de communes, il est donc proposé comme destination touristique. Afin de mieux le valoriser, une action d'amélioration de la signalétique semble nécessaire, accompagnée d'une explication concernant les risques encourus par un manque de sécurité aux abords des ruines.

➔ **Fiche action 2.1 et 5.1**

1.7.3.La « route du sel »

Inscrit dans le projet de territoire, ce site, appelé aussi « route de la reine blanche » appelle également à une valorisation dans le cadre d'un circuit de découverte. Située dans la vallée de Cheylade, cette route passe par des sites patrimoniaux intéressants à exploiter dans le cadre d'une randonnée dont l'oratoire du Sartre (cet édifice est une propriété privée et non accessible au public, il est cependant important de noter l'existence de ce magnifique oratoire qui mériterait un classement au titre des monuments historiques) ; les fours de Chavanon ; les cayrous.

Cependant, la connaissance historique du site est à acquérir. Quelques études locales portent sur son histoire, des fouilles archéologiques ont mis au jour des portions de voies pavées, mais un travail scientifique semble nécessaire pour approfondir ces connaissances et permettre une valorisation du site.

Située sur le territoire du « Grand site Puy Mary », ce projet correspond aux objectifs culturels du syndicat mixte, une collaboration pourrait être intéressante dans la valorisation de ce site.

➔ **Fiche action 1.3**

1. CONSTATS

1.1. Un manque de communication entre les différents acteurs

A l'issue de ce travail, il apparaît un manque de communication entre les institutions (Parc Naturel Régional, CAUE, Pays du Haut Cantal, initiatives communales et associatives etc.) ce qui n'a pas facilité le regroupement des informations. Les structures initient des projets sans en faire part automatiquement à leur partenaire (le développement d'un territoire permet le développement du territoire auquel il appartient, tous les acteurs sont partenaires..), les études menées par chacun ne sont pas forcément connues et diffusées.

Une meilleure communication est nécessaire pour que les projets puissent bénéficier des idées, aides et connaissances de chacun, sans aboutir à une production de projets similaires.

A une autre échelle, les associations et collectivités communiquent mal ou pas leurs actions. La reconnaissance de la communauté de communes comme un outil à l'appui, à l'accompagnement, à la réalisation de projets culturels, dont la finalité doit être collective, serait un avantage.

L'appropriation du patrimoine doit se faire par chacun et pour tous. Le sentiment de propriété doit s'attacher à celui de responsabilité et d'envie de transmettre. Il serait malheureux que les associations ou communes travaillent passionnément dans leur coin, sans faire part, sans échanger. La question de la finalité de ce type d'action se pose. A l'heure ou de plus en plus de personnes partent à la découverte de territoires, que de nouveaux arrivants s'installent, que l'espace de vie n'est plus limité à la commune, à quoi peut servir une valorisation « fermée ».. ?

Fédérer les initiatives, les passions, les compétences est une action simple à mener pour un résultat et une action nécessaire si un territoire souhaite se développer avec l'investissement, l'envie et la modestie de chacun.

1.2. Des structures institutionnelles, associatives avec lesquelles une collaboration est possible

Le CAUE poursuit sur le plan local les objectifs définis au plan national en vue de promouvoir la qualité de l'architecture et de son environnement, par l'information, la sensibilisation et la participation du public.

Le Conseil Général « est un partenaire de proximité pour les collectivités. Il accompagne les projets de développement des communautés de communes au travers des projets de territoire. »

Le SDAP : La politique du service départemental de l'architecture et du patrimoine est de diffuser au public des données, informations et connaissances du patrimoine (fiches conseils expliquant les procédures et recommandations pour la gestion du patrimoine bâti, des sites naturels par exemple) ; d'encourager les initiatives qui mettent « en exergue la qualité des paysages et du patrimoine cantalien » et favoriser ainsi le développement économique ; il agit comme « relais » des actions de l'Etat en participant aux initiatives locales en faveur du patrimoine, il peut apporter conseils et des recommandations en matière d'aménagement.

Le PNRVA, dans des objectifs de protection, de maîtrise, de valorisation, de développement des patrimoines et pour une amélioration de la qualité de vie, a, parmi ses objectifs transversaux, de :

« Développer les actions de concertation et de partenariat avec les structures intercommunales, les Communes, et autres acteurs locaux ou administrations, pour la conduite de démarches communes »

Le syndicat mixte du puy mary : Dans une stratégie de développement durable, cette structure a pour mission de gérer et de mettre en place l'opération Grand Site Puy Mary « Protéger et restaurer ces paysages emblématiques, en maîtriser la fréquentation pour permettre aux visiteurs (touristes et locaux) d'en découvrir toutes les richesses et enfin organiser des retombées économiques positives pour le tissu local, telles sont les ambitions du projet Grand Site « Puy Mary - Volcan du Cantal ».

Le Syndicat mixte souhaite concilier le patrimoine avec l'agriculture, le tourisme et la culture.

Les collectivités voisines : Elles présentent un patrimoine similaire, collaborer ensemble sur des projets transversaux est un atout.

Les associations, qu'elles soient locales, communales, intercommunales, sont issues de volontés de valorisation, de sauvegarde, de transmissions. Constituées de personnes bénévoles, elles engagent des initiatives, des travaux qu'il faut accompagner et encourager.

2.4. Les dispositifs existants et les outils juridiques et techniques

1.1.1 Mise en sécurité des édifices culturels

L'état d'urgence d'une mise en sécurité des objets mobiliers situés dans les édifices culturels fut la priorité du Conseil Général en matière de patrimoine. Un plan départemental est donc engagé. Une aide technique et financière est prévue.

→ Fiche action 1.4

1.1.2 Dispositif de mise en place de bourses pour les étudiants en histoire de l'art, histoire et archéologie

L'association des Amis du patrimoine de Haute-Auvergne et la société de la Haute-Auvergne proposent des bourses pour des travaux en histoire et histoire de l'art.

Le conseil général attribue également une bourse de recherche sur le patrimoine cantalien dans les domaines de l'archéologie, de l'histoire et de l'ethnographie.

→ Fiche action 1.3

1.1.3 Dispositifs d'actions pédagogiques par l'Académie de Clermont-Ferrand

→ Voir présentation des fiches actions de projets pour le jeune public en dernière partie

1.1.4 Les outils juridiques et techniques

La valorisation d'un édifice, objet, ou autre élément du patrimoine doit d'abord passer par sa gestion, elle même engendrée par une protection.

Des outils juridiques et techniques (le classement ou l'inscription des objets mobiliers, des monuments et des sites ; Les documents d'urbanismes tels que les Plans locaux d'Urbanisme ; Les chartes paysagères ; les études chromatiques etc.) existent. Afin de mettre en place ces dispositions, il est important de prendre connaissance de leur nature et de leur mise en place. C'est pourquoi l'idée de journées de formations, destinées aux élus, à la valorisation du patrimoine fait l'objet d'une fiche action dans les propositions exposées dans la dernière partie de ce travail.

➔ **Fiche action 1.2**

3 DIVERSES FORMES DE PATRIMOINES A DÉVELOPPER

Comme cela a été exposé, le patrimoine de la communauté de communes du Pays Gentiane revêt de nombreuses formes, diverses et variées.

Parmi elles, et des « axes » de recherche préalablement repérés, une sélection de thèmes qui semblait la plus identitaire du territoire a été établie.

Les axes repérés par le comité de pilotage :

L'exploitation dans le temps de la moyenne montagne : A travers les burons, le thème de la transhumance et des estives, les villages désertés, les cases de coteuges etc.

L'histoire médiévale : A travers les ruines du château d'Apchon, les églises romanes.

L'histoire et l'ethnologie du territoire : A travers l'étude de la route du sel, l'histoire des migrants, les contes et légendes.

Le paysage, la mémoire, la Pierre, le patrimoine bâti, les contes et légendes et le patrimoine culinaire sont les thématiques retenues dans le cadre des pistes de réflexions à mener sur le patrimoine et s'intègrent dans les axes précédemment exposés.

Ces thématiques n'ont pas bénéficié de la même attention faute de temps d'étude. Certains sujets sont davantage développés mais cela ne suppose en aucun cas le désintérêt des autres. Elles figurent toutes dans les propositions d'actions développées en dernière partie.

1.1 Le paysage, entre nature et culture

Le paysage est un élément prédominant dans le patrimoine et notamment dans l'identité du pays Gentiane.

En effet, le patrimoine paysager « naturel » se matérialise par les montagnes, les forêts, les lacs, les tourbières etc. Mais aussi culturellement par le maillage tissé par l'habitat au fil des siècles : Habitat dispersé et groupé forment avec l'environnement le paysage du territoire du Pays Gentiane.

Comprendre un paysage permet de comprendre comment l'homme vit dans son milieu, comment il l'a aménagé, comment il l'a transformé, comment il peut le préserver et le développer durablement.

Cela permet de voir quels acteurs agit pour le paysage, quel est la nature identitaire du paysage de ce territoire : l'agriculture joue un rôle dominant dans l'identité de ce territoire.

A partir du paysage, de nombreuses actions de sensibilisation au patrimoine sont possibles : (Lectures du paysage, balades contées, sensibilisation etc.)

Le paysage est un patrimoine à part entière et des éléments du patrimoine culturel permettent de travailler à sa mise en valeur :

- Le cadastre napoléonien permet de suivre l'évolution du paysage sur un siècle
- Des photographies, cartes postales anciennes permettent également de suivre l'évolution du paysage
- Des collectes orales de mémoire sur le paysage pourraient être un outil intéressant pour accompagner les études de son évolution, regrouper différents regards, disposer d'enregistrements à diffuser.

➔ **Fiches actions 5.6 et 4.3**

1.2 La mémoire, un patrimoine fragile et identitaire

Le patrimoine dit « immatériel » regroupe des éléments identitaires d'un territoire qui passent par l'oralité et le visuel. Les croyances, les contes et les légendes font partie de ce fragile patrimoine mais il existe un patrimoine immatériel qui est essentiellement « social » par le fait qu'il est l'identification de l'homme : sa mémoire.

Sans mémoire, un territoire serait en perpétuelle recherche identitaire. Si rien ne s'inscrit, ce patrimoine essentiellement transmis par l'oralité se perd.

Le 20^{ème} siècle fut un siècle de grande transformation dans tous les domaines. Dans notre territoire étudié, rural et agricole, des révolutions industrielles ont largement transformé le travail agricole et la vie quotidienne. Les personnes susceptibles de témoigner de ces anciens savoir-faire, de la vie quotidienne sont de plus en plus âgées et il est aujourd'hui impératif de « sauvegarder les mémoires » afin qu'une transmission soit possible, que les générations actuelles et à venir prennent connaissance de leur racines.

Le collectage des mémoires est un véritable outil de connaissance de ce patrimoine, fortement identitaire. Grâce à cette base de données, à toujours renouveler, de multiples actions culturelles peuvent être créées, valorisant ainsi le pays par une meilleure compréhension de son identité.

La sauvegarde du patrimoine oral du Cantal est une des problématiques et objectifs du schéma départemental culturel

(➔**Fiche action 3.5** : Mission de conservation d'archives sonores au sein des archives départementales : La phonothèque départementale)

L'office culturel en partenariat avec les archives départementales du Cantal (Monsieur Frédéric Bianchi au sein des archives audio-visuelles) a commencé ce grand et rigoureux travail de collecte et il paraît essentiel de continuer cette initiative.

➔ **Fiche action 5.6**

Devenir un site « pilote » de la mémoire serait un fabuleux défi pour inciter, convaincre et sensibiliser les personnes et les autres collectivités à entreprendre ce travail d'inventaire. L'échelle d'une communauté de communes est une bonne échelle pour mener ce travail. En effet, il est envisageable à ce niveau de collecter au mieux les récits de vie, de chanson ou autre car les gens se connaissent et peuvent être en confiance. Il s'agit d'un travail délicat car il rentre dans l'intimité de chacun. Il est donc nécessaire qu'il soit dirigé de manière professionnelle. Pour cela, le collecteur devrait être formé afin de cadrer au mieux son enquête autour d'une thématique, de guider son interlocuteur tout en le laissant libre dans son propos.

Le collectage peut être réalisé sous forme d'enregistrements sonores et aussi visuels. Des documents vidéo permettraient ainsi de transmettre les émotions, les visages, et une reconnaissance aux témoins.

Ce type de démarche permettrait ainsi :

- Une sauvegarde des mémoires, des histoires de vies et du territoire
- Un outil de valorisation culturelle et touristique
- Un outil pédagogique pour les jeunes
- Un moyen de regrouper socialement les habitants
- La création d'un centre de ressources de la mémoire
- De développer les commerces par le biais d'actions culturelles telles que les « cafés mémoires »
- La création d'emplois et le développement d'entreprises installées sur le département en suscitant l'envie de créer des films sur la mémoire, des expositions etc.

Il est urgent de procéder à ce type de collecte, la mémoire locale s'oublie et l'identification territoriale aussi.

1.3 La pierre, un matériau local, une ressource à valoriser

La pierre est un réel élément patrimonial du Pays Gentiane (les pierres présentes sur le territoire sont le trachyte, le tuf volcanique (ou piperno), la lauze de gneiss, la lauze de phonolite de Vensac).

Elle participe au paysage local naturel, témoigne d'une exploitation longtemps travaillée avec les carrières (il ne reste plus qu'une carrière en exploitation), identifie les patrimoines bâtis de nature différente (tuf, trachyte etc.), permet la création et la passion à travers la volonté, les initiatives de sculpteurs, de l'association Pierres de Menet. Elle reflète ainsi l'identité diverse et multiple d'un territoire.

L'utilisation de la pierre de Menet dans les constructions, rénovations, restaurations, permettrait la valorisation du patrimoine et la sauvegarde de l'identité du territoire ainsi sauvegardé.

Des artistes, des actions culturelles et artistiques sont présents sur le territoire. Ainsi l'association des pierres de Menet organise chaque année un symposium de la pierre au sein duquel des sculpteurs travaillent un bloc de pierre autour d'un thème. Un « chemin, des pierres sculptées » aménagé sur la commune offre une très agréable promenade mêlant nature, art et patrimoine.

Le développement de ce type d'actions, qui valorise conjointement le paysage et la culture, offre ainsi une invitation à la découverte du pays.

1.3.1 Un Pôle d'Excellence Rural

Le Pôle d'Excellence Rural sur la Pierre a été adopté le 7/12/2006. Il s'agit d'un appel à projet qui permet de réunir des financements d'Etat pour soutenir des projets reflétant « l'excellence identitaire d'un territoire. »

Il permet également de relier « l'innovant » au « traditionnel », de créer des emplois.

Dans le cadre de ce Pôle d'Excellence Rural, diverses actions peuvent être envisagées dont :

- la sauvegarde d'un savoir-faire (formation, évolution des métiers « prendre en compte le « marché contemporain »)
- le savoir faire de l'exploitation d'une carrière : Sur le territoire du Pays Gentiane, une seule carrière est en exploitation, par un seul carrier. Il paraît essentiel de former d'autres carriers.
- Le savoir-faire de la taille de pierre

1.3.2 Des supports de communication pour la connaissance du patrimoine

1.3.2.1 La signalétique

Un manque de signalétique est prédominant sur le territoire. Afin de combler ce manque et permettre une cohérence au pays, il serait souhaitable qu'un modèle de signalétique soit suivi pour chaque commune. Dans cette démarche, la pierre peut être une ressource intéressante à exploiter.

Exemple :

La signalétique des communes : un panneau de pierre de trachyte taillé, agrémenté d'un texte, de photographies etc. identifiant une commune et offrant ainsi l'identité à un pays. L'association des pierres de Menet va mettre en place un panneau de cette nature dans la village de Menet. Il serait fortement recommandé que leur exemple suive de modèle pour les autres communes, permettant ainsi une homogénéité assurée ainsi que la création d'emploi pour les artistes sculpteurs.

Autour de ces actions, des propositions éducatives, pédagogiques peuvent être organisées.

1.4 Le patrimoine bâti

Le patrimoine bâti est l'élément identitaire le plus connu et le plus visuel du Pays Gentiane. Il identifie le patrimoine domestique, le patrimoine collectif, il exprime un passé aujourd'hui révolu, il est l'œuvre de travaux de générations d'hommes. Le patrimoine bâti s'est intégré au paysage naturel et signifie l'image d'un territoire.

Dans le Pays gentiane, ce patrimoine est très riche et divers. Sa connaissance, sa valorisation, sa préservation sont autant d'actions à mettre en œuvre pour conserver et développer le pays.

(Voir la partie *recensement des inventaires concernant le patrimoine bâti*)

C- PISTES DE REFLEXIONS ET D' ACTIONS A MENER

1. INSCRIRE UNE VOLONTE DE POLITIQUE EN FAVEUR DU PATRIMOINE

A partir du constat, exposé précédemment, d'un manque de communication entre les acteurs, de diffusion des informations, d'indication des patrimoines, un élément sensible ressort de cet état des lieux :

Celui de la collaboration et de la participation de chacun. Afin de mener un travail collectif efficace de la valorisation du patrimoine, il est nécessaire qu'une sensibilisation durable se mette en place et que chacun se sente impliqué et reconnu.

1.1. La création d'une commission « Patrimoine»

Un foyer de réflexion, de concertation et de décisions est une première action proposée.

➔ **Fiche action 1.1**

1.2. La formation

Des journées de formation et de discussion proposées aux élus pour le développement de leur sensibilisation et de leur implication permettant la mise en place des projets dans une durabilité.

➔ **Fiche action 1.2**

1.3. Favoriser la recherche scientifique

Diffusion des connaissances

➔ **Fiche action 1.3**

1.4. Utiliser les outils proposés pour une protection du patrimoine

L'exemple du dispositif de mise en sécurité des édifices culturels

➔ **Fiche action 1.4**

1.5. Favoriser le travail d'inventaires du patrimoine

➔ **Fiches actions 1.5.1 ; 1.5.2**

1.6. Continuer la collecte des mémoires

Développer l'initiative engagée par l'office culturel Pays Gentiane en partenariat avec les Archives Départementales

➔ **Fiche action 1.6**

1.7. Mettre en place une signalétique

Les professionnels du tourisme, les visiteurs font face à ce même constat, un manque d'indication du patrimoine est attesté. Pour transmettre, faire valoir et faire connaître, il faut inviter à la découverte. Cette proposition de réflexion à mener fait l'objet d'une fiche action à part car elle est essentielle pour être cohérente dans la mise en place d'une volonté de valorisation du patrimoine.

➔ **Fiches actions 2.1 ; 2.2 ; 2.3**

1.8. Un centre de ressource pour la mémoire locale

Cette idée est née des actions engagées en matière de collecte des mémoires. Après avoir écouté certaines archives sonores (disponibles et accessibles aux Archives Départementales) du territoire du Pays Gentiane, ce fut une évidence de constater que le patrimoine le plus identitaire, le plus fragile et donc très urgent à sauvegarder est celui de la mémoire vivante des hommes et femmes vivant et connaissant leur terre. Ces différents témoignages, expressions de récits de vie, de contes ou de chansons, de savoir-faire et d'expériences, sont le reflet d'une vie passée, les bruits, les paroles, les gestes, les odeurs, tout ce qui n'est pas matérialisé mais qui faisaient vivre aussi le patrimoine matériel.

L'identité du territoire prend toute sa dimension à travers la mémoire.

Avec l'objectif de développer la collecte de ces témoignages, l'idée d'un centre de ressource de la mémoire permettrait de valoriser ce patrimoine, de la faire connaître, de le rendre plus accessible aux habitants, de les sensibiliser davantage et de permettre une continuité du travail de devoir de mémoire.

La mémoire peut être sauvegardée par l'enregistrement sonore mais aussi par l'image. Cette initiative permettrait aussi l'envie de créer des documents audiovisuels.

→ **Fiche 3**

1. DEVELOPPER DES ACTIONS CULTURELLES POUR SENSIBILISER, INVITER ET FAIRE PARTICIPER LE PUBLIC A LA CONNAISSANCE DU PATRIMOINE

Ces propositions sont destinées aux habitants du territoire, aux visiteurs, aux enfants et aux adultes. Ce sont des actions et activités qui permettent de participer à la valorisation des patrimoines à travers un accès à sa connaissance, à sa découverte.

Qu'il soit « touriste » ou non, le curieux doit pouvoir être guidé vers des découvertes patrimoniales, avec un spécialiste, avec des outils pédagogiques, ou, simplement avec la possibilité de se déplacer et de cheminer sur des circuits proposés.

La « destination » touristique ou non importe peu. Il est surtout nécessaire de bien diffuser les informations.

1.1. Des visites guidées

→ **Fiche action 4.2**

1.2. Les cafés mémoire

→ **Fiche action 4.3**

1.3. La découverte du patrimoine religieux

→ **Fiches actions 4.4 ; 4.5**

1.4. Cheminer pour découvrir le patrimoine

→ **Fiche action 4.6**

2. DES ACTIONS POUR LE JEUNE PUBLIC

Les actions proposées au jeune public sont présentées sous forme de *fiches actions* à travers des thématiques telles que :

J'adopte mon patrimoine

Je rencontre un personnage

J'explore mon patrimoine

Les projets s'attachent à proposer des actions ludiques et pédagogiques à travers diverses démarches (mallettes pédagogiques, sorties sur le terrain, interventions de professionnels) afin de se familiariser au patrimoine de proximité.

Ces activités s'adressent au jeune public touristique et habitant du territoire dans un temps hors scolaire et scolaire :

Dans le cadre du Projet Educatif Local en temps périscolaire et extrascolaire, les temps de vacances peuvent être exploités car ils permettent de développer une activité suivie sur plusieurs jours.

Dans le cadre scolaire, le patrimoine peut s'insérer dans les programmes d'enseignement : L'histoire, la géographie, l'art etc. et différents dispositifs s'inscrivent dans les projets culturels académiques :

Les projets fédérateurs : Proposés par les instances académiques ou départementales et ouverts à plusieurs établissements

Les classes à PAC : Une classe entière engagée dans une découverte artistique ou culturelle adossée aux programmes d'enseignement ; intervention de partenaires culturels

Les classes culturelles : La classe se déplace pendant plusieurs jours sur un lieu de pratique artistique ou culturelle

Les ateliers artistiques : S'adresse à des élèves volontaires tous niveaux confondus, 2h par semaine, pour une pratique artistique ou culturelle approfondie

Les ateliers de culture scientifique et technique : Dispositif identique, dans les domaines des sciences et techniques

[Extrait de l'annuaire des projets artistiques et culturels de l'académie de Clermont-ferrand]

Ressources :

CPIE : <http://perso.orange.fr/cpie15/>

CDDP : <http://crdp.ac-clermont.fr/cddp15/>

2.1. J'adopte mon patrimoine

La thématique « j'adopte mon patrimoine » reprend l'idée de la charte *adopter son patrimoine* par les ministères de l'éducation nationale et de la culture et de la communication en 2002.

« *Par l'adoption, les élèves s'approprient, d'une manière matérielle et intellectuelle un édifice, un quartier, un musée, un jardin, une collection, une œuvre ou un site de proximité. Ils peuvent donc devenir « détenteurs » à la fois de la mémoire de l'élément choisi et de son devenir [...] L'adoption implique, enfin, une familiarité qui permet de créer un lien fort et durable.*²

Ces actions invitent les enfants :

A découvrir et étudier un élément du patrimoine dans le cadre d'une classe à projet artistique et culturel, des programmes d'histoire ou des arts plastiques et du CEL

A s'approprier un patrimoine afin d'avoir envie de le valoriser et le préserver

Ces actions s'appuient, comme il est exposé dans la charte « *adopter son patrimoine* » sur les principes suivants :

Le choix du contexte patrimonial

La dimension pédagogique

L'observation active et la responsabilité

La mise en valeur de cet apprentissage

La réalisation de projets (expositions, productions de documents etc.)

➔ **Fiches actions 5.1 ; 5.2**

2.2. Je rencontre un personnage

² Ministère de l'éducation nationale, direction de l'enseignement scolaire – ministère de la culture et de la communication : Mise en œuvre du plan pour l'éducation artistique et l'action culturelle à l'école – Chartes pour une éducation au patrimoine « Adopter son patrimoine »

La thématique « je rencontre un personnage » invite les enfants à se familiariser à un patrimoine par le biais du regard d'un professionnel.

Ces activités sont destinées à de jeunes touristes et aux habitants, scolaires ou non.

Dans le cadre du tourisme, un dépliant « rencontrer un personnage » présentant les différentes propositions de rencontre est à envisager.

A travers divers thèmes, le jeune public part à la rencontre d'un personnage apprendre comment voir le paysage, fabriquer un fromage, créer une sculpture etc.

Ces actions permettent ainsi :

De découvrir et apprendre un élément du patrimoine grâce à la transmission active d'un savoir

De découvrir l'existence d'un métier et d'un savoir-faire En :

Développant l'écoute active

Développant le sens de l'observation

Attisant la curiosité

Suscitant l'envie d'aller plus loin dans cet apprentissage

➔ **Fiches actions 5.3 ; 5.4 ; 5.5 ; 5.6**

2.3. J'explore mon patrimoine

La thématique « j'explore mon patrimoine » invite les jeunes publics à découvrir un élément de leur patrimoine de manière ludique grâce à une mallette pédagogique par le biais d'une méthodologie.

Explorer c'est :

Parcourir afin de recueillir des informations d'ordre scientifique, économique ou ethnographique

Parcourir et/ou examiner de fond en comble un lieu pour y découvrir quelqu'un ou quelque chose

Partir à la découverte

Munis d'une mallette pédagogique, les jeunes sont invités à analyser un élément patrimonial avec des outils ludiques. Ainsi, ces actions leur permettent une approche la lecture de paysage, l'analyse architecturale etc.

Ces projets s'inscrivent dans les programmes scolaires d'histoire et de géographies de sections de classes élémentaires ou de collège. Ainsi, les enseignants peuvent travailler sur le programme académique en sensibilisant les élèves à leur propre patrimoine.

➔ **Fiches actions 5.7 ; 5.8 ; 5.9 ; 5.10 ; 5.11**

CONCLUSION

Cet état des lieux, à travers un regard rapide car inscrit dans un temps court, permet dans un premier temps de confirmer la richesse patrimoniale du territoire du Pays Gentiane :

- un paysage à préserver
- un patrimoine bâti qui contient la mémoire d'un quotidien rural aujourd'hui disparu
- un patrimoine oral détenu par « les anciens » qui donne au quotidien passé toute sa dimension par les souvenirs, les contes, les récits de vie
- un patrimoine de savoirs faire

Ce patrimoine existe mais souffre d'un manque de connaissances historiques et scientifiques.

Il n'est pas assez transmis, indiqué, mis en valeur.

Le travail de valorisation du patrimoine passe par l'acquisition de connaissances et d'une réelle volonté politique. Développer des activités culturelles et touristiques en se passant de bases solides, c'est prendre le risque de réaliser des actions limitées dans le temps.

En ce qui concerne la diffusion aux publics, il paraît essentiel de réfléchir en commun aux offres proposées pour la satisfaction des habitants du pays Gentiane et des touristes.

Le patrimoine du Pays Gentiane est riche et varié, il est fragile et nécessite une prise en charge. Une bonne communication et collaboration entre les structures, une bonne connaissance et utilisation des dispositifs et aides existants, avec la volonté et la motivation locales qui existent, ne peuvent que nourrir de bons espoirs pour la mise en place d'une valorisation dans le cadre d'un développement durable.

LES FICHES ACTIONS SONT CONSULTABLES SUR DEMANDE A L'ADRESSE SUIVANTE :

aduboc@pays-gentiane.com